



GROUPE HELLER

LAUSANNE, NYON, GENÈVE

Analyse des finances communales de Bassins

Fiduciaire Heller SA – 3 novembre 2021

Sommaire

Page

- 3. Résumé de notre analyse
- 4. Impacts financiers des investissements passés
- 8. Analyse comparative des finances communales
- 16. Eléments de réflexion
- 18. Présentation de Fiduciaire Heller SA



Résumé de notre analyse

Nous vous prions de trouver notre analyse de votre commune. Cette analyse s'articule en trois parties: **impacts financiers des investissements passés**, **la situation en résultant comparée à des communes voisines** et **des pistes d'améliorations**.

Il ressort de notre analyse que la politique volontariste de la Commune en matière d'investissement pèse aujourd'hui sur sa situation. En effet **ces développements** (piscine, CAD, école) **ont souvent été effectués par la Commune, sans concertation ou collaboration avec des communes voisines**.

Concernant la comparaison avec les communes voisines, Le Vaud (voisine immédiate), Arzier-Le Muids (Commune du haut du Jura) et Duillier (Commune de taille comparable au pied du Jura), il ressort de notre analyse que la Commune de Bassins est dans une **situation financière fragile**, disposant de **peu de marge de manœuvre, lourdement endettée** et ayant **peu investi** ces dernières années. La Commune, ayant peu de réserves, peut se retrouver en difficulté en cas de baisse des rentrées fiscales.

Nous avons également présenté quelques pistes de réflexion concernant l'amélioration de la Commune: elles sont d'**ordre opérationnel** (temps de travail et organisation des employés, revue des comptes et des contrats) et **d'ordre financier** (hausse des impôts, vente des actifs).

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Fiduciaire Heller SA


Joseph Delort

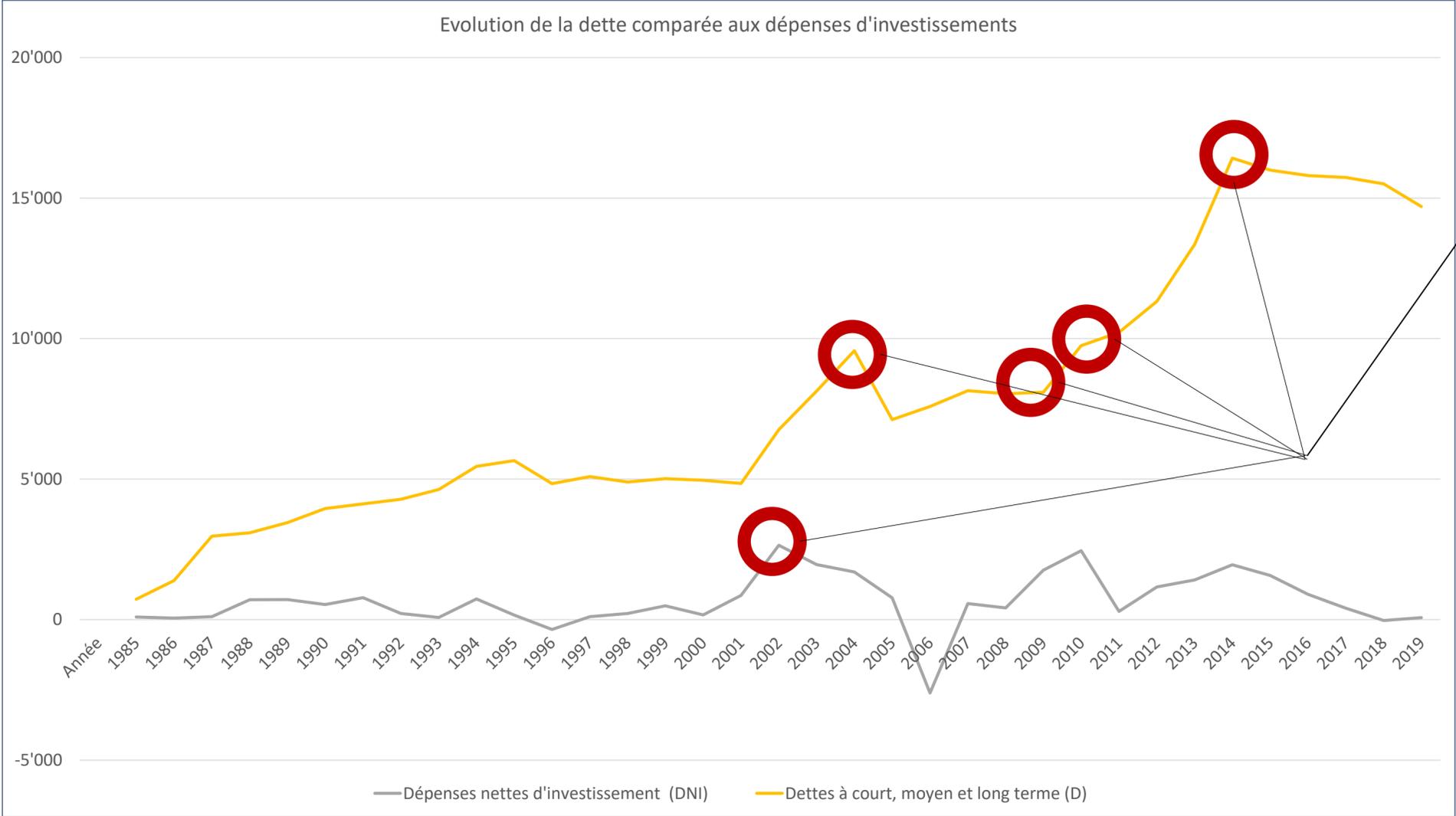
Associé



GROUPE HELLER
LAUSANNE, NYON, GENÈVE

Impacts financiers des investissements passés

Analyse comparée des investissements et du poids de la dette



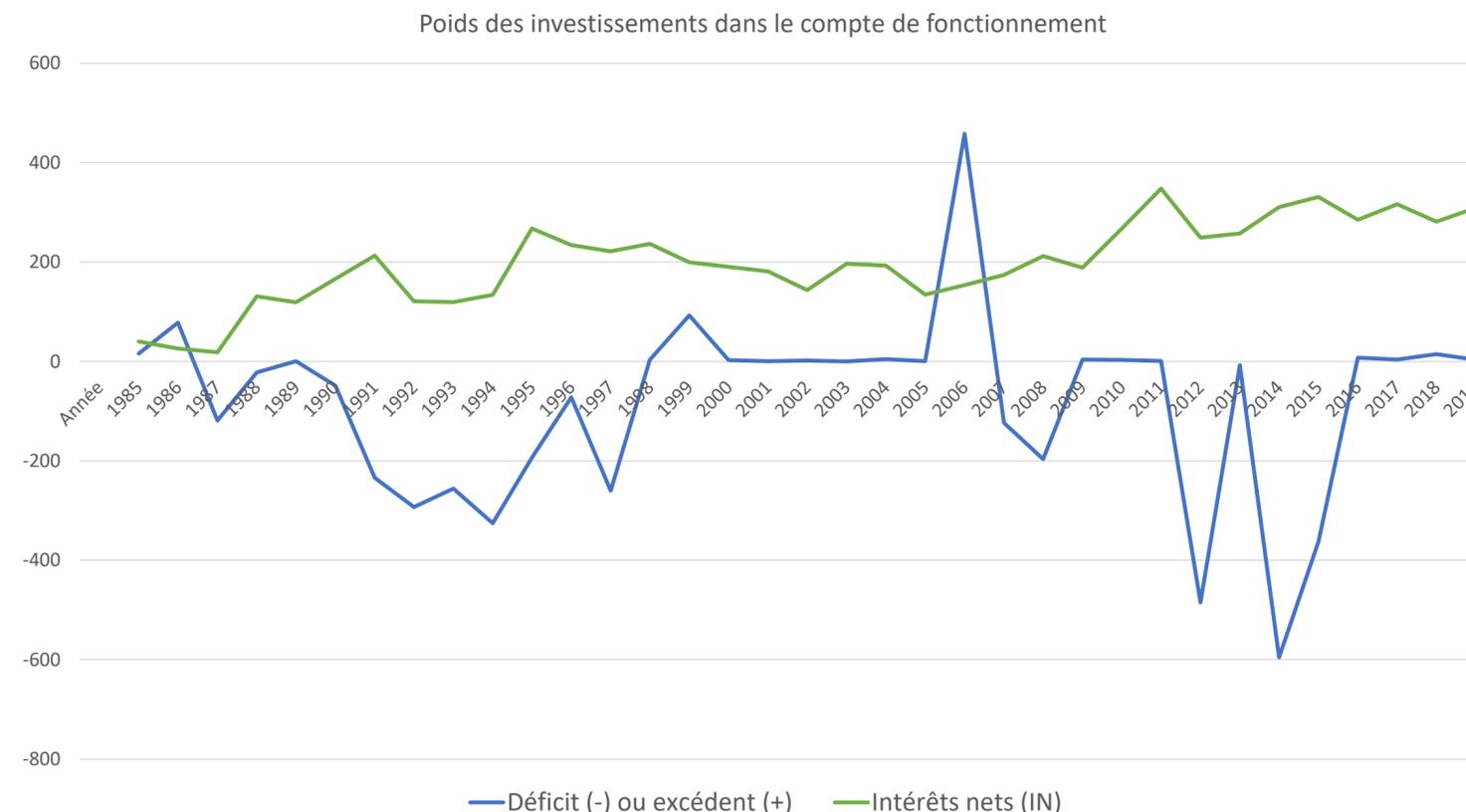
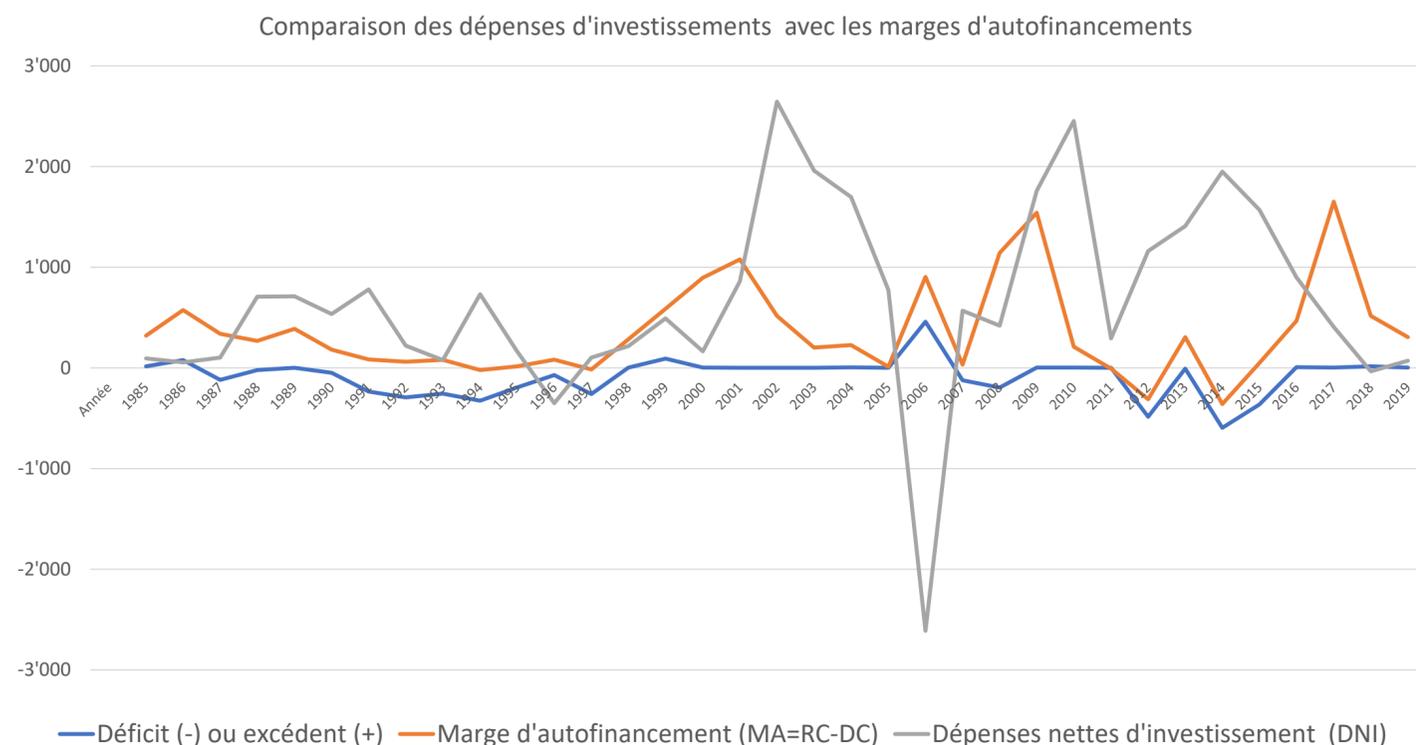
Date	Libellé	Montant au bilan	Dettes cumulées
2002	Salles de classe	2'840	6'762
2004	Construction piscine	4'100	9'567
2008	Chaufferie Piscine	660	8'037
2008	Plattets	1'199	8'037
2010	Salles de classe	1'640	9'747
2015	Gymnastique VD 1	3'259	15'996

Depuis 1985, l'endettement de la Commune de Bassins a crû. Il n'a jamais diminué sauf lors de la création de «Piscine de Bassins SA» en 2006.

Nous avons mis en regard de la croissance de la dette les principaux éléments l'aggravant par paliers.

A ce stade, une réflexion s'impose: malgré l'amortissement des biens, la dette n'a pas fait l'objet d'un remboursement équivalent. Cet état de fait conduit à un renchérissement dans l'utilisation des biens, visible au compte de fonctionnement par le biais des intérêts encore payés.

Poids des investissements dans le compte de fonctionnement



Nous avons vu précédemment la hausse de la dette en lien avec divers investissements. L'absence de remboursement important conduit à un coût important de cette dernière: CHF 309 k d'intérêts au 31 décembre 2019, soit le montant des déficits moyens de ces dernières années.

Par ailleurs, un point est à souligner concernant le poids des investissements, notamment les écoles, la piscine ou la salle de gymnastique: le montant reconnu par l'AISE est plafonné à un indice. Cela conduit ainsi à une situation où l'investissement consenti par la Commune n'est pas celui reconnu par l'AISE. A titre d'exemple, la construction des écoles en 2002 a coûté CHF 2.8 mios alors que l'AISE, selon les statuts, a payé un loyer pour un montant plafonné de CHF 2.3 mios. Par ailleurs, et selon les anciens statuts, l'AISE ne prenait en charge que la moitié des amortissements pour la part financière. Concernant les salles de classe, l'AISE a reconnu un montant de CHF 1.6 mios contre CHF 1.65 mios par Bassins. Enfin et jusqu'aux nouveaux statuts, l'AISE ne payait qu'un forfait pour l'utilisation des salles de gymnastique et de la piscine, soit respectivement CHF 15 k pour la salle de gymnastique et CHF 8.5 k par année pour la piscine.

Cet écart important induit mécaniquement des pertes financières pour la Commune qui doivent être compensées par le ménage communal.

Impact en 2019 des choix de la Commune sur le compte de fonctionnement

Poids des intérêts	CHF 309 K
Subvention piscine 2019	CHF 146 K
Coût du RAB	CHF 338 K
Différentiel d'amortissement école 2002	CHF 18.5 K
Service des eaux - salaires + prélèvement	CHF 120 K
Salle de Gymnastique	CHF 117 K

Il ressort de nos travaux que la Commune de Bassins, tant pour la piscine que pour le RAB et pour les écoles, a toujours fait le choix d'investir seul sans concertation ni discussion avec ces partenaires (commune voisine ou AISE). Ces choix ont conduit la Commune à s'exposer à d'importants surcoûts.

Cette stratégie est également reproduite avec le CAD qui a coûté CHF 1.2 mios et est finalement revendu CHF 596 k soit une perte nette pour la commune de CHF 123 k (avec un amortissement supposé de 30 ans).

Par ailleurs, nous relevons que la stratégie de la Commune est contraire à toutes celles suivies par ses consœurs. Ainsi à titre d'exemple nous relevons que:

- La piscine à Chésereux est propriété de l'AIAB;
- ARSCO réfléchit à la construction d'une piscine pour l'ensembles des communes de Terre Sainte;
- Le Vaud a construit une nouvelle salle polyvalente mais a laissé l'AISE être propriétaire du nouveau pôle scolaire de Le Vaud;
- Duillier est membre d'une association intercommunale pour l'eau et la déchetterie ce qui permet de partager les coûts relatifs à ces services.



GROUPE HELLER
LAUSANNE, NYON, GENÈVE

Analyse comparative des finances communales

Résumé de l'analyse comparative

Le tableau ci-contre résume notre analyse concernant la Commune de Bassins.

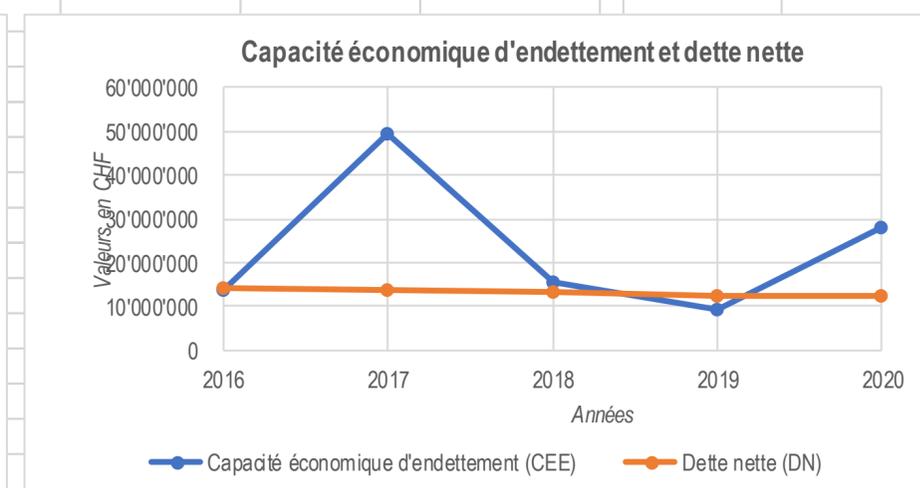
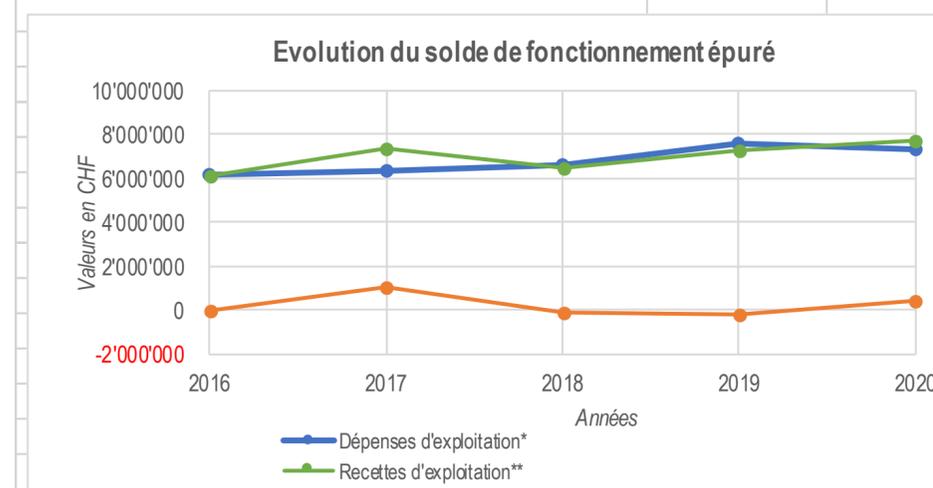
Les slides suivants ont été établis sur la base des données communales du SCRIS et des tableaux de l'UCV.

La Commune de Bassins apparaît être dans une situation financière fragile, disposant de **peu de marge de manœuvre, lourdement endettée** et ayant **peu investi ces dernières années**. La Commune, ayant peu de réserves, peut se retrouver en difficultés en cas de baisse des rentrées fiscales.

La comparaison avec les autres communes conforte cette analyse comme le démontre les slides suivants.

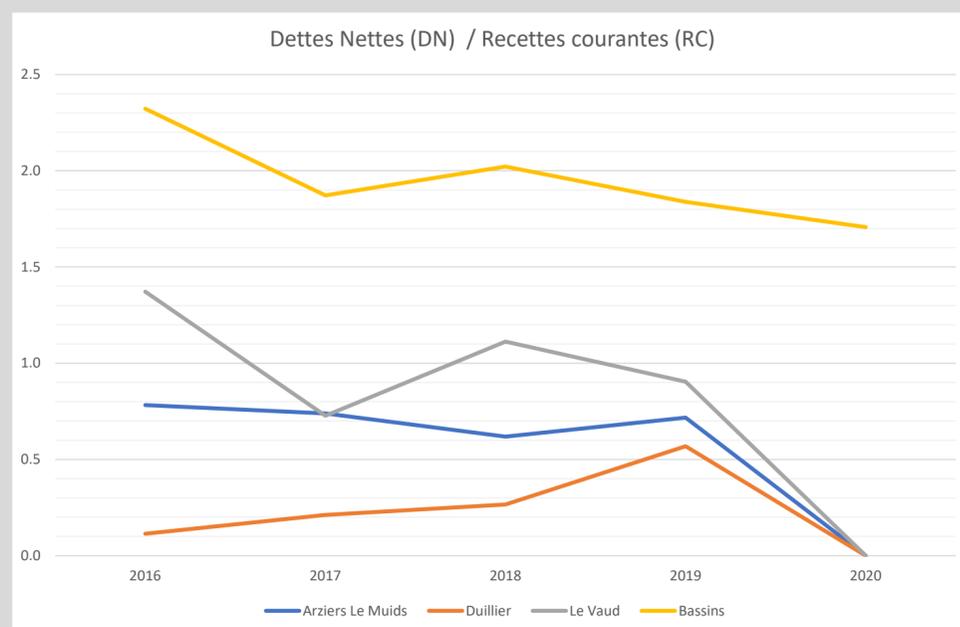
Enfin l'analyse des rentrées fiscales de la Commune indique des rattrapages fiscaux des années antérieures importants et dont il faut tenir compte lors d'une planification financière.

Tableau de bord	Bassins								
Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	Croissance		
Dépenses d'exploitation*	6'190'958	6'303'975	6'604'035	7'567'760	7'335'455	6'800'437	3.45%		
Recettes d'exploitation**	6'157'834	7'374'991	6'501'115	7'317'220	7'706'506	7'011'533	4.59%		
SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	-33'124	1'071'016	-102'920	-250'540	371'050	211'096	-262.13%		
Amortissements comptables obligatoires + réserves affectées	499'553	581'562	620'086	555'895	562'512	563'922	2.40%		
MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	466'429	1'652'578	517'166	305'355	933'562	775'018	14.89%		
Dépenses d'investissements nets (DNI)	900'136	407'203	-33'487	72'129	90'273	287'251	-36.87%		
SOLDE FINANCIER (SF)	-433'707	1'245'375	550'653	233'226	843'289	487'767	-214.22%		
Références et indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020				
Coefficient fiscal d'équilibre	71.7	54.2	76.0	78.5	68.1	Capacité économique d'endettement moyenne 23'250'542			
Dettes nettes (DN)	14'301'351	13'804'897	13'142'869	12'657'728	12'374'109				
Capacité économique d'endettement (CEE)	13'992'870	49'577'340	15'514'980	9'160'650	28'006'869				
Ecart à la capacité d'endettement	-308'481	35'772'443	2'372'111	-3'497'078	15'632'760				
Marge d'autofinancement minimum	476'712	460'163	438'096	421'924	412'470				
Poids de la dette	2.3	1.9	2.0	1.7	1.6				
Renouvellement de la dette	31	8	25	41	13				
Poids des intérêts passifs	4.7%	4.0%	4.4%	3.8%	3.5%				



* y compris les amortissements comptables obligatoires, réserves affectées et mouvements réserves des domaines autofinancés ** y compris mouvements réserves des domaines autofinancés

Dettes nettes / recettes courantes



Le graphique ci-contre présente le ratio des dettes nettes sur recettes courantes. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Toutefois ce graphique révèle que la Commune de Bassins est largement supérieure à la moyenne, sachant que l'usage est de considérer la valeur de 2.5 comme un maximum.

Dettes nettes / marge d'autofinancement

Commune	2016	2017	2018	2019	2020
Arziers Le Muids	6.4	6.6	3.4	9.4	
Duillier	1.0	Impossible	1.4	7.3	
Le Vaud	5.8	1.6	4.4	4.5	
Bassins	30.7	8.4	25.4	44.1	14.1

Le tableau ci-contre présente le ratio des dettes nettes sur marge d'autofinancement. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Toutefois ce tableau révèle que la Commune de Bassins est largement supérieure à la moyenne sauf en 2017 année présentant un excellent résultat compte tenu de la hausse des impôts et du rattrapage à ce titre (voir analyse IRF). Par ailleurs, il convient de rappeler que la norme pour cet indicateur est de ne pas dépasser 30 fois la marge d'autofinancement, hors la Commune a dépassé ce seuil en 2016 et 2019, montrant un poids important de la dette et une forte sensibilité de la marge d'autofinancement à cette dernière.

Intérêts passifs / recettes courantes

Commune	2016	2017	2018	2019	2020
Arziers Le Muids	2.3%	1.4%	1.2%	0.8%	0.0%
Duillier	2.2%	2.2%	1.6%	1.8%	0.0%
Le Vaud	3.1%	2.0%	2.8%	2.4%	0.0%
Bassins	4.7%	4.0%	4.4%	3.8%	3.5%
Moyenne hors Bassins	2.5%	1.9%	1.8%	1.7%	
Ecart à la moyenne	2.2%	2.1%	2.6%	2.2%	

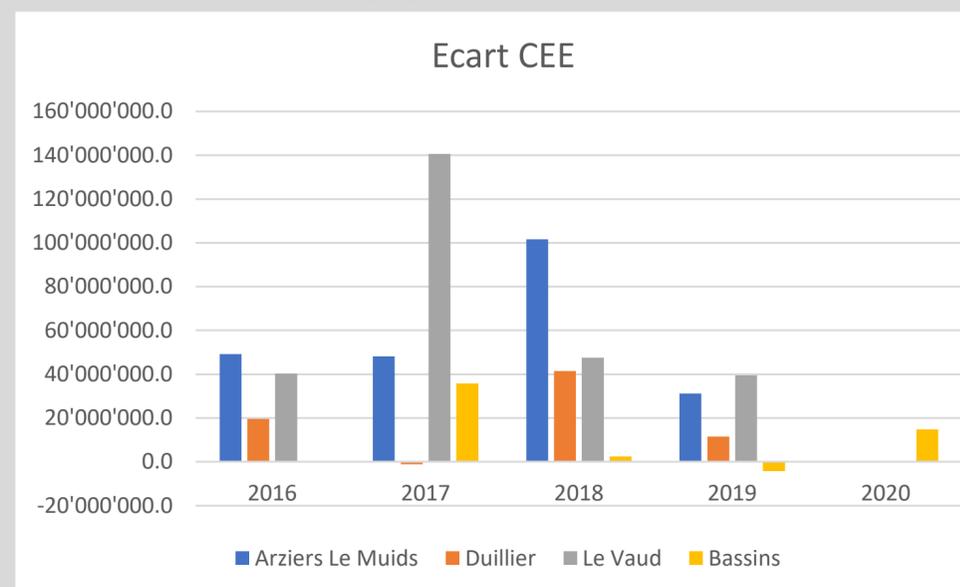
Le tableau ci-contre présente le ratio des intérêts passifs sur les recettes courantes. Nous avons ensuite calculé une moyenne de ces intérêts passifs hors Bassins et présenté l'écart de cette dernière par rapport à la moyenne. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Le tableau indique deux points importants:

- Le niveau d'endettement de Bassins est important et lui coûte cher;
- Cet endettement consomme une part significative de ses ressources.

Nous relevons toutefois une baisse tendancielle depuis 2016 pour la Commune.

Ecart capacité économique d'endettement



Le tableau ci-dessus indique le montant maximum pour de nouveaux emprunts, soit une différence entre la dette nette existante et 30 fois la marge d'autofinancement. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Nous relevons que pour la Commune de Bassins:

- Le montant est négatif en 2016 et 2019: les dettes existantes dépassent 30 fois la marge d'autofinancement;
- L'écart CEE pour les autres années est faible voire très faible comparé aux autres communes.

La Commune de Bassins n'a plus beaucoup de capacité d'endettement, toutes choses égales par ailleurs.

MA minimum

Commune	2016	2017	2018	2019	2020
Arziers Le Muids	447'705	451'462	427'271	470'150	0
Duillier	21'876	38'719	66'883	122'745	0
Le Vaud	320'823	256'783	269'202	231'836	0
Bassins (MA min)	476'712	460'163	438'096	448'424	438'602
Bassins (MA)	466'429	1'652'578	517'166	305'355	933'562
Ecart	-10'283	1'192'415	79'070	-143'069	494'960

Le tableau ci-dessus présente la marge d'autofinancement (MA) minimum, soit les dettes nettes divisées par 30.

Nous avons mis en regard la MA courante pour les mêmes années. La différence montre que la situation est critique voire faible pour les années 2016-2018 et 2019. L'année 2017 ne doit pas être considérée compte tenu des hausses d'impôts et l'année 2020 présente un rattrapage fiscal (présenté dans l'analyse IRF).

Ainsi, ce tableau indique sous une autre forme le poids important de la dette de la commune: en effet la MA de la Commune ne couvre pas la MA minimum, cela conduit donc la Commune à s'endetter pour le ménage communal.

Taux de couverture des réserves

Commune	2016	2017	2018	2019	2020
Arziers Le Muids	200%	185%	130%	117%	0%
Duillier	138%	135%	119%	95%	0%
Le Vaud	112%	110%	135%	153%	0%
Bassins	347%	145%	182%	91%	94%

Le tableau ci-dessus indique le taux de couverture des réserves pour la période 2016-2020 soit une division des actifs nets comptables par les réserves. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Nous relevons que pour la Commune de Bassins:

- Nous avons retraité en 2019 et 2020 le montant débiteur de la piscine considérant qu'il est perdu en raison de la reprise de la SA par la Commune. Ne disposant pas des mêmes informations pour 2016-2018, nous n'avons pu faire ce retraitement;
- Par conséquent, les réserves pour la commune ne sont pas couvertes contrairement à ses voisines;
- Le taux de couverture des réserves de la Commune diminue progressivement montrant l'effritement de l'actif (diminution des liquidités, des débiteurs, etc.) et le fait que les réserves sont moins monétisables.

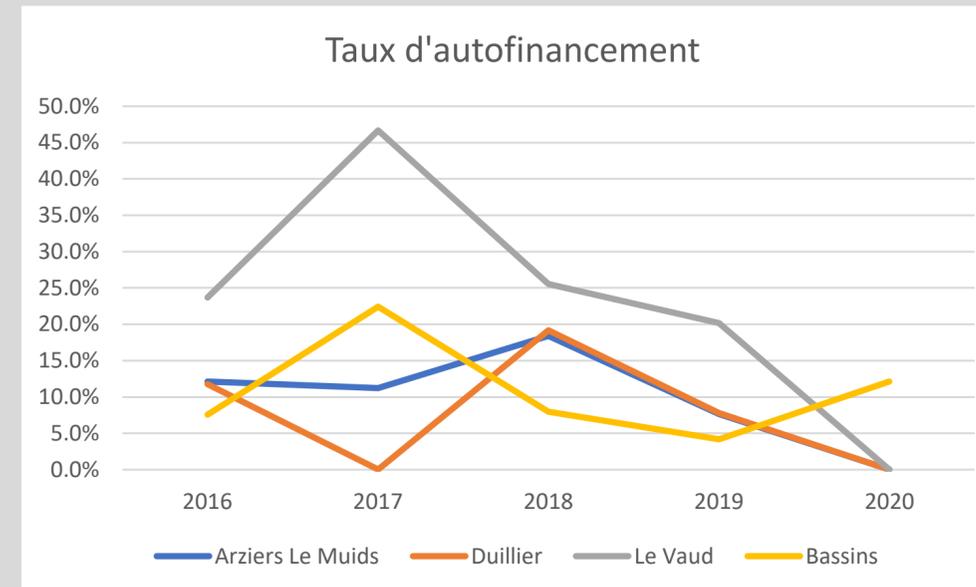
Degré d'autofinancement

Commune	2016	2017	2018	2019	2020
Arziers Le Muids	210%	105%	116%	68%	0%
Duillier	102%	0%	82%	27%	0%
Le Vaud	48%	135%	82%	543%	0%
Bassins	52%	406%	-1544%	423%	1034%

Le tableau ci-dessus présente le degré d'autofinancement (soit le ratio entre la marge d'autofinancement et les dépenses nettes d'investissement). Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

La comparaison des données financières entre la Commune de Bassins et ses voisins indiquent clairement, compte tenu des ratios pour 2019 et 2020 et à la lecture des résultats précédents, que la Commune a peu ou pas investi durant ces deux années ce qui peut avoir un impact sur l'état du patrimoine financier ou administratif de la Commune. Notons qu'en 2018, les dépenses nettes d'investissements étaient négatives (reprise d'investissement ou versement décalé d'une subvention). Un taux de 1034% indique l'absence d'investissement en d'autres termes.

Taux d'autofinancement



Le graphique ci-dessus présente le taux d'autofinancement (soit le % des revenus courants disponible pour l'autofinancement). Entre 10% et 20%, il est moyen, au-delà de 20% il est bon, en deçà de 10%, il est faible. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Hormis 2017, le taux pour Bassins est moyen voire faible.

Taux d'impôt équilibre

Commune	Libellé	2016	2017	2018	2019	2020
Arziers Le Muids	Taux d'impôt effectif (TX)	64	64	64	64	0
Arziers Le Muids	Taux d'impôt d'équilibre	58	60	53	62	0
Duillier	Taux d'impôt effectif (TX)	66	66	66	66	0
Duillier	Taux d'impôt d'équilibre	69	72	51	65	0
Le Vaud	Taux d'impôt effectif (TX)	75	75	75	75	0
Le Vaud	Taux d'impôt d'équilibre	66	65	51	56	0
Bassins	Taux d'impôt effectif (TX)	71	74	74	74	74
Bassins	Taux d'impôt d'équilibre	72	54	76	78	68

Le tableau ci-dessus compare le taux d'impôt effectif avec le taux d'impôt théorique nécessaire pour couvrir les charges de la Commune. Les données financières 2020 des autres communes n'étaient pas disponibles sur le site du SCRIS à la date de notre analyse.

Nous relevons que pour la Commune de Bassins le taux d'impôt effectif est inférieur au taux d'impôt théorique pour 2016-2018 et 2019.

Il est par contre supérieur en 2017 et 2020 indiquant une sensibilité forte de la commune aux variations de rentrées fiscales. A titre d'exemple, la Commune de Le Vaud a, en tout temps, un taux d'impôt effectif supérieur à son taux d'impôt effectif.

Analyse des données IRF 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Impôt sur la fortune					
2003	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2004	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2005	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2006	318.15	0.00	0.00	0.00	0.00
2007	190.90	213.25	71.35	2'537.95	8'172.70
2008	125.00	197.50	95.20	1'358.75	10'001.85
2009	434.95	214.75	71.10	1'690.60	9'064.35
2010	632.85	207.00	78.50	2'171.80	9'013.40
2011	796.30	318.95	-761.35	-810.50	9'838.85
2012	4'657.20	404.73	273.15	-1'183.30	11'093.60
2013	4'490.32	818.20	-2'117.79	-1'188.95	11'098.60
2014	5'102.36	2'668.55	-1'013.65	-1'047.90	10'544.95
2015	18'617.56	23'697.02	3'568.22	-2'171.70	10'474.05
2016	289'143.45	24'681.48	-3'706.43	2'126.60	12'534.60
2017		306'425.05	57'075.73	-13'327.95	10'944.15
2018			321'635.95	37'571.55	7'606.87
2019				331'570.10	40'764.19
2020					341'088.65
Totaux	324'509.04	359'846.48	375'269.98	359'297.05	502'240.81
Revenus n-1	35'365.59	53'421.43	53'634.03	27'726.95	161'152.16
Revenus	289'143.45	306'425.05	321'635.95	331'570.10	341'088.65

	2016	2017	2018	2019	2020
Impôt sur le revenu					
2003	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2004	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2005	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2006	457.15	0.00	0.00	0.00	0.00
2007	456.00	0.00	320.70	580.80	0.00
2008	515.30	0.00	1'191.05	702.95	1'072.10
2009	832.90	0.00	1'176.45	664.40	205.30
2010	1'157.15	0.00	362.15	926.90	373.60
2011	357.80	413.05	-73.90	1'804.30	206.80
2012	-4'947.60	27'051.93	-24'380.15	2'213.00	-78.70
2013	16'437.40	-2'806.65	812.05	2'542.85	8'566.65
2014	-28'907.76	36'525.46	4'469.34	2'114.95	13'947.65
2015	255'856.58	98'323.32	-27'484.59	-26.06	8'473.20
2016	2'659'168.15	408'538.47	81'109.79	41'399.07	-26'874.43
2017		2'815'665.65	294'348.34	176'018.78	50'257.75
2018			2'896'535.90	274'389.88	105'263.85
2019				3'125'883.40	474'720.53
2020					3'124'873.40
2021					0.00
Totaux	2'901'383.07	3'383'711.23	3'228'387.13	3'629'215.22	3'761'007.70
Revenus n-1	242'214.92	568'045.58	331'851.23	503'331.82	636'134.30
Revenus	2'659'168.15	2'815'665.65	2'896'535.90	3'125'883.40	3'124'873.40

En préambule, nous relevons que le taux d'impôt est passé de 71 à 74 en 2017 et que la population de la Commune a crû de 164 personnes, enfants compris, sur la période principalement entre 2018 et 2020.

Dès lors, l'amélioration des rentrées fiscales en 2019 et 2020 doit se lire à cette aune, compte tenu des rattrapages des années passées. Par ailleurs, la lecture de ce tableau traduit un montant de rentrées fiscales par année s'élevant à CHF 3.1 mios.



GROUPE HELLER
LAUSANNE, NYON, GENÈVE

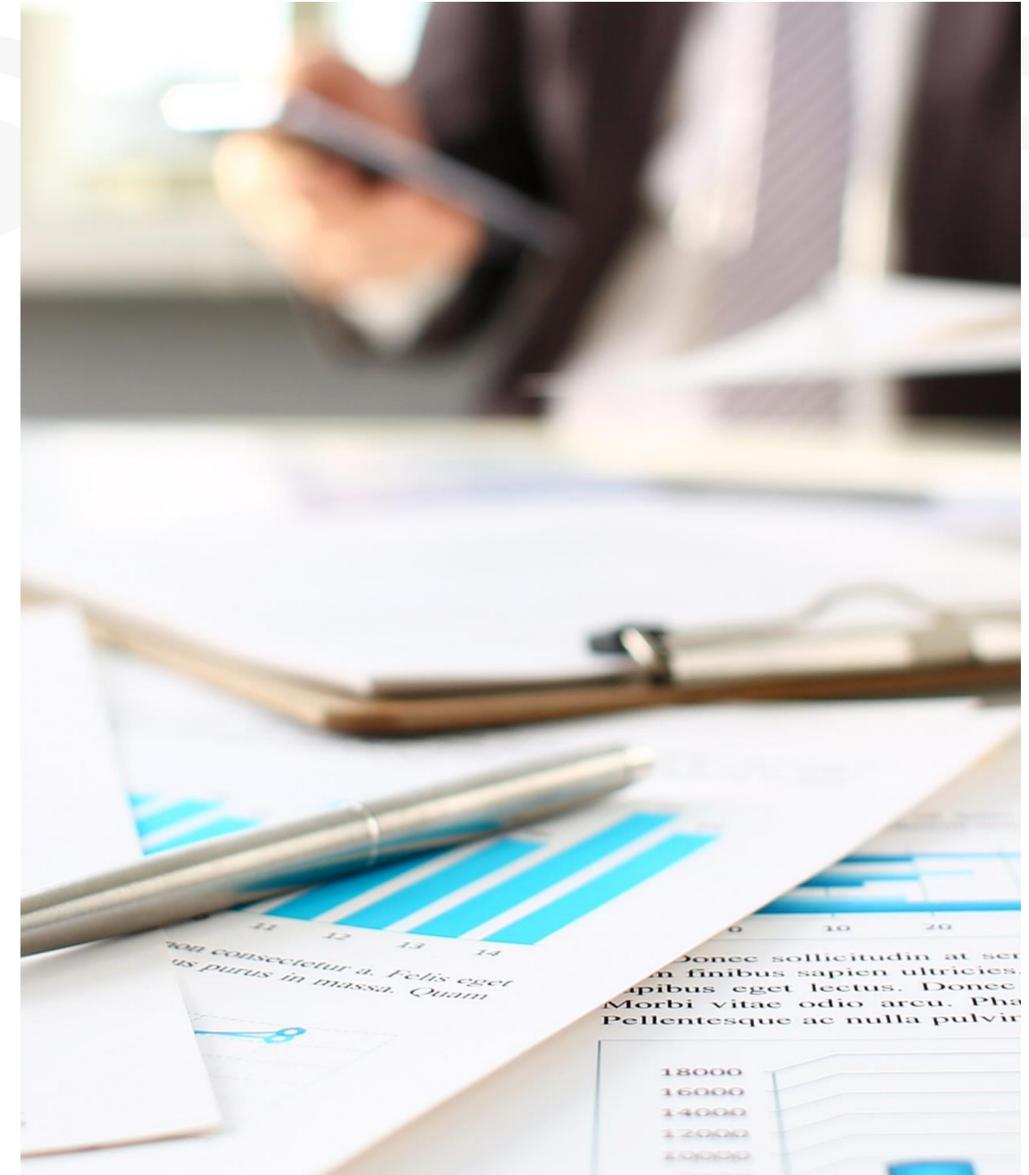
Eléments de réflexion

Quelques pistes

Nos travaux ont montré la fragilité de la commune en matière financière due à des investissements solitaires. Nous présentons ci-dessous quelques pistes pouvant conduire à des économies ou des rentrées d'argent supplémentaires.

Sur la base de nos entretiens, nous comprenons que des mesures pourraient être envisagées concernant:

- Une hausse d'impôt, sachant qu'un point d'impôt représente KCHF 50 environ;
- Moderniser et améliorer le paiement des prestataires;
- Moderniser et améliorer les processus communaux;
- Moderniser et améliorer l'encaissement des facturations;
- Revoir le patrimoine de la commune afin de déterminer quels actifs sont stratégiques. A cet égard, la piscine doit être prise en compte. Une cession des actifs non stratégiques doit être envisagée ou alors une mise en fermage.
- Déterminer avec l'AGFORS à quoi correspondent les deux positions dans le bilan et si ils sont monétisables.
- Evaluer avec l'AISE ou les communes voisines les possibilités de partenariat: eau, déchet, école, etc.





GROUPE HELLER
LAUSANNE, NYON, GENÈVE

Annexe - Présentation de Fiduciaire Heller SA

Notre société

Au service de nos clients depuis plus de 60 ans... La longévité de notre fiduciaire est la traduction de la qualité des services fournis.

Notre fiduciaire a été fondée en 1953, nous sommes fiers d'avoir fêté notre 60ème anniversaire. Active dans les principaux domaines fiduciaires que sont la révision, la fiscalité et le conseil d'entreprise, notre fiduciaire possède également d'importantes compétences dans le cadre de mandats spéciaux tels que les fusions, la fondation et la scission de sociétés.

Fiduciaire Heller SA est membre de **Groupe Heller** avec Fiduciaire Bettex Frères et Partenaires S.A. à Lausanne et Fiduciaire Nouvelle S.A. à Genève.

La création du groupe permet de mutualiser les compétences de nos équipes de professionnels afin de vous offrir un service optimal. Fort de nos cinq experts réviseurs agréés, vous pourrez compter sur nos expertises transverses pour vous accompagner dans vos choix stratégiques et vous conseiller au quotidien.





Associé en charge

Joseph Delort

Joseph est expert-comptable diplômé et expert-réviseur agréé.

Joseph dispose d'une expérience d'une dizaine d'années au sein de grands cabinets d'audit avant de rejoindre la fiduciaire.

Il compte parmi ses clients plusieurs collectivités publiques et fondations, il a également été expert aux examens pour l'obtention du diplôme d'expert-comptable.

Quelques clients

Commune de Chavannes-de-Bogis - Boursier;

AISE – boursier;

Communes vaudoises – responsables de divers mandats de révision de comptes communaux ;

GHOL SA – réviseur responsable de la révision (contrôle ordinaire) de l'hôpital;

Ville de Nyon – responsable de divers mandats pour le compte de la Ville;

La réputation, l'approche, l'efficacité, la connaissance et l'expérience sont les facteurs qui influencent le choix de votre partenaire.

Nous croyons que la différence résulte dans la qualité de l'équipe.



GROUPE HELLER
LAUSANNE, NYON, GENÈVE

Fiduciaire Heller SA

Place de la Gare 9 – 1260 Nyon
Tel.: +41 (0)22 994 77 00
Email: j.delort@groupeheller.ch